

Directrice/Directeur

Le Phénix scène nationale Valenciennes Métropole

Le Phénix est constitué en **Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) de droit public**, labellisé Scène nationale.

Il est soutenu par l'État (DRAC Hauts-de-France), la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, Valenciennes Métropole et la Ville de Valenciennes.

Ville au patrimoine artistique et culturel reconnu, Valenciennes revendique une tradition créative qui irrigue toute son histoire. C'est dans cet esprit qu'a été inaugurée en 1998 la scène nationale du **Phénix**, au cœur de la ville, conçue comme un lieu de diffusion et de création pour les arts de la scène. Elle a bénéficié d'une importante **rénovation en 2019**, modernisant ses espaces d'accueil du public, ses équipements techniques, afin de répondre aux ambitions artistiques, européennes et citoyennes qui sont les siennes. Ses équipements comprennent une grande salle de 760 places, une salle de 190 places, deux fabriques artistiques (lieux de répétitions), un bar-restaurant et des espaces d'accueil.

Le Phénix déploie chaque saison une programmation pluridisciplinaire d'environ **70 spectacles**, couvrant l'ensemble des champs artistiques (théâtre, danse, cirque, musiques, performance, arts visuels). Près de **la moitié de ces propositions sont réalisées en partenariat** avec des structures locales, régionales ou transfrontalières, affirmant le rôle fédérateur de la scène nationale. Au total, ce sont environ **140 représentations** qui sont accueillies chaque année, dont **20 hors les murs** dans les communes du bassin de vie et de Valenciennes Métropole. Deux temps forts structurent la saison et assurent un rayonnement national et européen : le **NEXT Festival organisé par 5 lieux**, manifestation transfrontalière d'envergure, et le **festival de printemps (Cabaret de curiosités)**, consacré aux formes émergentes et aux grands débats contemporains.

Par sa vocation, le Phénix occupe une place structurante dans l'écosystème culturel du Valenciennois et des Hauts-de-France. Sa programmation et ses projets sont construits en partenariat étroit avec les structures locales – **Le Boulon CNAREP, le Théâtre d'Anzin, le Centre d'art H du Siège, le Musée des Arts et de l'Archéologie de Valenciennes, Harmonia Sacra, l'Espace Pasolini**, – ainsi qu'avec de nombreux opérateurs régionaux et frontaliers en Belgique. Cette dynamique de coopération lui permet de fédérer les énergies, de renforcer la circulation des publics et l'ancrage territorial des artistes.

Pôle européen de création, en 2025 la scène nationale est reconnue **Pôle international de production et de diffusion (PIPD)** en association avec trois autres scènes nationales (Le Manège-Maubeuge, La rose des vents Villeneuve d'Ascq et La Maison de la culture d'Amiens).

Le Phénix est doté d'un **budget annuel de 4,6 millions d'euros** et d'une **équipe permanente de 25 salariés (38 ETP)**.

Missions de la directrice / du directeur

La directrice/le directeur dirige l'ensemble des activités de l'EPCC en lien étroit avec le Conseil d'administration. Dans le respect du cahier des missions et des charges des scènes nationales, elle/il élabore et met en œuvre le projet artistique, culturel et territorial. Elle/Il exerce ses missions dans un cadre de management collaboratif, en coordonnant l'ensemble des directions de l'établissement – le secrétariat général, la direction administrative et financière, la direction technique ainsi que la direction de la production et de projets. Elle/Il veille à la bonne articulation de ces pôles, à la cohésion de l'équipe et au développement des compétences, dans un souci constant de qualité, d'efficacité et de dialogue social.

La direction du Phénix aura pour mission de porter un projet artistique et culturel pluridisciplinaire, exigeant et accessible à toutes et tous, tout en veillant à l'équilibre entre création, diffusion, médiation et développement des publics, et en consolidant la dimension européenne et

transfrontalière de l'établissement. Il sera ainsi attendu une vision stratégique et un engagement au service des enjeux suivants, en cohérence avec les priorités et politiques publiques des partenaires publics membres de l'EPCC :

- **Accompagnement des équipes artistiques et artistes** et soutien des projets de création et de production, dans l'ensemble des disciplines du spectacle vivant et des arts plastiques en favorisant l'émergence des formes nouvelles et en portant une attention particulière aux évolutions des langages artistiques.
- **Éducation artistique et culturelle** : affirmer la vocation éducative du Phénix, à travers des actions structurées de sensibilisation, des parcours de spectateurs de l'école primaire à l'université, et des partenariats avec les établissements scolaires et universitaires.
- **Programmation pour les familles, les jeunes publics et le champ social** : garantir une offre diversifiée et accessible, permettant à la scène nationale de s'adresser à toutes les générations.
- **Développement de projets** de coopérations innovantes en partenariat avec les acteurs du territoire.
- **Rayonnement sur le bassin de vie** : développer une politique de décentralisation et de diffusion hors les murs, afin d'ancrer le Phénix dans les communes de Valenciennes Métropole et plus largement dans le territoire du Hainaut.
- **Inscription et développement du projet du Phénix** à l'échelle transfrontalière, européenne et internationale, notamment dans le cadre de sa reconnaissance actuelle en tant que pôle international de production et de diffusion en association avec les trois scènes nationales (la Rose des vents-Villeneuve d'Asq, le Manège-Maubeuge, et la Maison de la Culture d'Amiens) : **NEXT Festival, PROJET Interreg EMERGE (2024–2028)**, programme transfrontalier rassemblant **10 partenaires français, flamands et wallons** pour accompagner l'émergence artistique.
- **Engagement volontaire et exemplaire dans le respect de la parité, de la diversité et de l'inclusivité**
- **Prise en compte des évolutions à l'œuvre dans le spectacle vivant aujourd'hui**, en matière de transition écologique et de transformation des modèles.

Profil recherché

- Professionnelle confirmée / Professionnel confirmé de la culture, disposant d'une expérience significative dans la direction de structures ou de projets culturels d'envergure.
- Capacité à déployer une vision stratégique en résonnance avec les mutations de la société et du secteur du spectacle vivant, et en cohérence avec les politiques publiques à l'œuvre.
- Capacité à développer un projet artistique ambitieux, pluridisciplinaire et européen, en lien avec les habitants du territoire et les partenaires locaux, nationaux et internationaux, et en dialogue avec les partenaires publics.
- Compétences avérées de pilotage et de management que ce soit en termes d'animation et de gestion d'équipes, pilotage budgétaire, ingénierie de projets et de développement de réseaux.
- Aptitude à incarner un projet artistique fort, à travailler en coopération et à animer un établissement public de coopération culturelle (EPCC), en lien avec les enjeux sociaux, éducatifs et territoriaux.

Conditions

- Nomination par le Conseil d'administration de l'EPCC après appel à candidatures.
- Statut et rémunération selon expérience et réglementation applicable aux EPCC.
- Contrat de droit public à durée déterminée de 5 ans (renouvelable par période de 3 ans).

Procédure de recrutement

Les candidates/candidats adresseront un **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation exposant les grands axes de leur projet (3 pages maximum)**, au plus tard le **29 mars 2026 à minuit**

Les candidatures sont à adresser à :

- Hilaire Multon, Directeur régional des affaires culturelles, Drac Hauts-de-France, à l'adresse de contact suivante : mounya.boudiaf@culture.gouv.fr
- Christopher Miles, directeur général de la création artistique, aux adresses de contact suivantes : brigitte.penninckx@culture.gouv.fr,
- Xavier Bertrand, Président du conseil régional Hauts de France, aux adresses de contact suivantes : christian.gauthier@hautsdefrance.fr et fanny.baggio@hautsdefrance.fr
- Laurent Degallaix, Président de Valenciennes Métropole, à l'adresse de contact suivante : ibisiaux@valenciennes-metropole.fr
- Patrick Roussiès, Président de l'EPCC Phénix –Valenciennes Métropole à l'adresse de contact suivante : patrick.roussies@gmail.com

Après sélection d'une liste courte par le Conseil d'administration, les candidates retenues/candidats retenus seront invités à transmettre un **projet artistique et culturel détaillé (20 pages maximum)**, au plus tard le **14 juin 2026 à minuit**. Les candidates/candidats présélectionnés seront entendus par le jury le **1er juillet 2026**.

La prise de poste est souhaitée au plus tard au **1^{er} octobre 2026**.